

## **DOCUMENT 3 et 3 bis**

### **Dynamique démographique et socio-économique des bassins d'emploi L'agglomération de Poitiers : la zone la plus peuplée de la région**

#### **Source :**

<http://www.cren-poitou-charentes.org/paysage/-II-DYNAMIQUE-ET-ENJEUX-DE-PAYSAGE-.html>

[...]Comme pour les autres agglomérations de la région, c'est la ceinture périurbaine, très étalée, qui concentre la croissance démographique et économique, au détriment de la ville-centre. Les implications sont fortes pour l'évolution du paysage et le fonctionnement de l'espace, en particulier aux sorties de ville le long des principales voies de communication où l'éparpillement des établissements industriels ou commerciaux est de plus en plus sensible : le long de la RN 11 vers Niort à l'ouest et surtout le long de la RN 10, au sud en direction d'Angoulême et au nord, vers le Futuroscope et Châtelleraut. Cette évolution doit certainement faire l'objet d'une réflexion : un paysage industriel dont l'identité a été pensée et dont l'emprise spatiale a été délimitée est certainement préférable à la formation d'un paysage industriel spontané, obéissant aux seuls impératifs économiques et dont la tendance naturelle est de se diluer sur des territoires au détriment de leur identité. Cette nécessité d'un aménagement paysager et spatial pensé, concerne également les communes périurbaines de l'agglomération de Poitiers. La densification des espaces résidentiels périurbains et l'avancée du front périurbain sur des terres autrefois agricoles doivent être accompagnées d'un projet d'aménagement paysager et spatial visant à limiter là encore, la dilution et un étalement résidentiels exagérés, sans cohésion et donc sans identité.